

APPUI A LA REGLEMENTATION

Dans le cadre de l'appui à la réglementation dans le secteur des postes et télécommunications, l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (ATRPT) a eu à mener au cours de l'année 2009 les actions suivantes :

⇒ **Appui à la finalisation du projet de loi portant code des communications électroniques et de la poste en République du Bénin**

L'ATRPT a participé activement aux travaux d'élaboration de l'avant-projet de loi portant code des communications électroniques et de la poste et à l'atelier régional de sa relecture.

⇒ **La prise de plusieurs décisions réglementaires**

Les décisions ci-après ont été adoptées par l'ATRPT au cours de l'année 2009 :

i) En application du décret N°2008 - 507 du 8 septembre 2008 portant conditions d'acceptation et d'attribution des autorisations des permis et des déclarations préalables pour l'exploitation des réseaux ou services de télécommunications en République du Bénin et de ses cinq arrêtés ,

- **Décision N°007/ATRPT/PT/SE/SA** du 4 mai 2009 portant procédures de traitement des dossiers relatifs à l'agrément des équipements terminaux et des installations radioélectriques ;
- **Décision N°008/ATRPT/PT/SE/SA** du 4 mai 2009 portant procédures de traitement des dossiers relatifs aux réseaux indépendants ;
- **Décision N°009/ATRPT/PT/SE/SA** du 4 mai 2009 portant procédures de traitement des dossiers relatifs aux services à valeur ajoutée (SVA).

ii) En vue d'une gestion efficace des ressources du Plan National de Numérotation (PNN) :

- **Décision N°023/ATRPT/PT/SE/DAJC/DSO/SA** du 12 octobre 2009 portant règles de gestion du Plan National de Numérotation ;
- **Décision N°024/ATRPT/PT/SE/DAJC/DSO/SA** du 12 octobre 2009 portant conditions d'utilisation des ressources du plan national de numérotation ;
- **Décision N°025/ATRPT/PT/SE/DAJC/SA** du 13 novembre 2009 portant interdiction de l'auto affectation et de l'affectation à des tiers des ressources du Plan National de Numérotation ;
- **Décision N°029/ATRPT/PT/SE/SA** du 4 décembre 2009 portant ouverture de la tranche « 6 » du Plan National de Numérotation à l'usage des numéros non géographiques ;

iii) En vue d'une concurrence saine et loyale dans le secteur des télécommunications au Bénin :

- **Décision N°022/ATRPT/PT/SE/DAJC/SA** du 12 Octobre 2009 fixant les modalités d'organisation des promotions de vente des produits et services de télécommunications en République du Bénin ;
- **Décision N°030/ATRPT/PT/SE/DAJC/SA** du 10 décembre 2009 portant attribution d'un nouvel AB (« 66 ») à l'opérateur SPACETEL BENIN SA ;

iv) En vue de la gestion des autorisations et agréments :

- **Décision N°003/ATRPT/PT/SE/DAJC/SA** du 10 mars 2009 portant autorisation d'installation et d'exploitation d'une station VSAT pour l'acheminement du trafic international par l'opérateur GLO MOBILE BENIN ;
- **Décision N°018/ATRPT/PT/SE/DAJC/DO/SA** du 16 septembre 2009 portant autorisation d'installation et d'exploitation de cinq (5) stations de radioamateurs par la Fondation DAGOE ;
- **Décision N°27/ATRPT/PT/SE/DAJC/DO/SA** du 13 novembre 2009 portant acceptation de déclaration de service à valeur ajoutée ;
- **Décision N°031/ATRPT/PT/SE/DAJC/DO/SA** du 14 novembre 2009 portant agrément des équipements radioélectriques ;
- **Décision N°035/ATRPT/PT/SE/DAJC/DO/SA** du 18 décembre 2009 portant autorisation d'installation et d'exploitation au Bénin d'une station VSAT par l'ambassade du Danemark ;
- **Décision N°036/ATRPT/PT/SE/DAJC/DO/SA** du 18 décembre 2009 portant autorisation d'installation et d'exploitation au Bénin d'une station VSAT par l'Ambassade des Etats Unis D'Amérique.